

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 26 juin 2014

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 115 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Michael BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Jean-Louis BONAN - Patrick BORE - Nicole BOUILLLOT - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Jean-Marc COPPOLA - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Michel DARY - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nouriati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Yann FARINA - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - José GONZALES - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Marc LOPEZ - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Martine MATTEI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINE - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Marine PUSTORINO - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Lionel ROYER-PERREAUT - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Josette VENTRE - Patrick VILORIA - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Colette BABOUCHEAN représentée par Maxime TOMMASINI - Marie-Josée BATTISTA représentée par René BACCINO - Mireille BENEDETTI représentée par Régine GOURDIN - Roland BLUM représenté par Albert GUIGUI - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Eugène CASELLI - Sandrine D'ANGIO représentée par Antoine MAGGIO - Patrick GHIGONETTO représenté par Patrick BORE - Roland GIBERTI représenté par Laure-Agnès CARADEC - Annie LEVY-MOZZICONACCI représentée par Louisa HAMMOUCHE - Laurence LUCCIONI représentée par Daniel HERMANN - Christophe MASSE représenté par Marc LOPEZ - Florence MASSE représentée par Vincent GOMEZ - Guy MATTEONI représenté par Laurent LAVIE - Patrick MENNUCCI représenté par Samia GHALI - Lisette NARDUCCI représentée par Michel DARY - Daniel NAVARRO représenté par Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Grégory PANAGOUDIS représenté par Guy PONTOUS - Roland POVINELLI représenté par Janine MARY - Georges ROSSO représenté par André MOLINO - Roger RUZE représenté par Bernard MARTY - Martine VASSAL représentée par Marine PUSTORINO.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Jean-Pierre BAUMANN - Alain CHOPIN.

Signé le 26 Juin 2014
Reçu au Contrôle de légalité le 27 Juin 2014

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

HPV 007-235/14/CC

■ Paiement de la cotisation 2014 à l'association Transport Mobilité Solidarité (TMS)

DHCS 14/11201/CC

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

L'association « Transport Mobilité Solidarité » (TMS) a été créée à l'initiative de collectivités, d'institutions et d'associations du Pays Salonais pour développer l'accès aux transports et à la mobilité nécessaire à l'insertion sociale et professionnelle des publics jeunes et adultes.

La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole soutient, depuis 2009, dans le cadre du FEDER et dans le cadre de la politique de la Ville l'association « Transport Mobilité Solidarité » pour qu'elle développe son offre de service en direction des habitants des communes de Marignane, Ensues-la-Redonne, Carry-le-Rouet, Châteauneuf-les-Martigues, Gignac-la-Nerthe, Saint-Victoret, Sausset-les-Pins et le Rove.

A la demande de l'association le 26 octobre 2012, Marseille Provence Métropole a décidé d'adhérer à l'association Transport Mobilité Solidarité pour mettre en œuvre la plateforme de mobilité de Marignane au service de l'insertion par l'emploi des habitants du bassin Ouest.

L'association Transport Mobilité Solidarité a ainsi développé différents outils en 2013 sur ce territoire :

- mise à disposition de cyclomoteurs et de voitures (7 personnes ont bénéficié d'un prêt de cyclomoteur, 23 d'un prêt de voiture),
- transport micro-collectif (259 bénéficiaires),
- accompagnement individuel à la mobilité (129 personnes).

Il est proposé que la Communauté Urbaine renouvelle cette adhésion pour l'année 2014 et verse la cotisation afférente d'un montant de 20 000 euros.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération RNOV 006-606/12/CC du Conseil de Communauté du 26 octobre 2012 approuvant l'adhésion de MPM à l'association Transport Mobilité Solidarité .

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Signé le 26 Juin 2014
Reçu au Contrôle de légalité le 27 Juin 2014

Considérant

- Que la Communauté Urbaine est compétente de plein droit en matière d'insertion par l'économique, de transport et de mobilité ;
- Que la Communauté Urbaine souhaite développer une politique d'aide à la mobilité des personnes en insertion vers l'emploi, à l'échelle du territoire communautaire notamment sur le territoire des communes de Marignane, Ensues-la-Redonne, Carry-le-Rouet, Châteauneuf-les-Martigues, Gignac-la-Nerthe, Saint-Victoret, Sausset-les-Pins et le Rove.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvé le paiement de la cotisation d'un montant de 20 000 euros pour l'année 2014 à l'association «Transport Mobilité Solidarité ».

Article 2

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2014 de la Communauté Urbaine : Sous-Politique E 120 - Nature 6281 - Fonction 90.

Pour Visa,
Le Conseiller Délégué
à l'Habitat – Logement
Politique de la Ville – Cohésion urbaine

Daniel HERMANN

Pour Présentation,
La Présidente Déléguée de la Commission
Habitat et politique de la Ville

Arlette FRUCTUS

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER